

## ■ DIMANCHE À ABONCOURT

### Noël des créateurs



Les loisirs créatifs ont le vent en poupe et à l'approche des fêtes, le phénomène est encore plus visible. Les amateurs du genre en auront un bel aperçu dimanche 13 décembre à la salle Saint-Luc d'Aboncourt (10h-18h) où une vingtaine d'exposants du secteur proposeront leurs créations. Bijoux, tricot, céramique, patchwork, décorations de Noël bien sûr, carterie, broderie... Comme souvent, c'est un choix très large qui est convoqué. La manifestation est organisée par l'Apic mais est aussi labellisée "Noël des créateurs" par la plateforme de vente en ligne A Little market.

Photo DR

## ■ LE CHIFFRE À METZERESCHE

### 2 500 € pour les écoles



Une réception a réuni à Metzeresche toutes les bonnes volontés qui ont participé à la brocante 2015. Cette année, les parents d'élèves ont pris une part prépondérante dans l'organisation et le déroulement de cette journée. Et pour la première fois, les parents d'élèves ont pris une part prépondérante dans l'organisation et le déroulement de cette journée. Et pour la première fois, les parents d'élèves ont pris une part prépondérante dans l'organisation et le déroulement de cette journée.

Photo RL

## ■ SAMEDI À DISTROFF

### Ils chantent Noël



Samedi 12 décembre, l'école de musique Mélodia présentera son traditionnel spectacle Les Enfants chantent Noël à 18 h 30, en l'église Sainte-Catherine de Distroff. Au programme figurent le concert des ensembles avec les prestations de l'orchestre des élèves, l'éveil musical, les chorales d'enfants et adultes, l'ensemble vocal Mélodia, soit près d'une centaine d'artistes amateurs qui feront entendre leur voix ou leur instrument, dans l'interprétation de chants de Noël traditionnels et du monde. La soirée se poursuivra ensuite en musique juste en face de l'église, au centre culturel, où les visiteurs et amateurs retrouveront les musiciens autour de différents stands de restauration sucrés ou salés, et bien évidemment de vin chaud, dans une ambiance de circonstance. Entrée gratuite aux animations.

Photo Archives RL

## ■ URGENCES

**Samu 112**  
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

**Pharmacie**  
Tous secteurs : composer le 3237.

**Sapeurs-pompiers**  
Tous secteurs : tél. 18.

**Gendarmeries**  
Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).  
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

**Ambulances**  
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

## ■ DISTROFF

# Assurance, CCAM et lotissement au conseil

Lors de la réunion du conseil municipal, mercredi soir, les élus ont beaucoup parlé lotissement et Arc mosellan. Ils ont également voté quelques subventions exceptionnelles.

Réunis en conseil municipal au début du mois de décembre, les élus ont évoqué les travaux de réaménagement de la rue du Parc (RD 61) et la sécurisation de l'entrée rue des Anciens-Fours-à-Chaux en venant de Valmestroff (RD 56) pendant lesquels les panneaux d'entrée de village ont été déplacés. Une nouvelle convention relative à l'entretien des routes départementales dans la traversée de Distroff entre la commune et le Département a été acceptée pour entériner ces modifications.

Concernant le budget, des décisions modificatives ont été prises suite aux travaux de la commission financière du 18 novembre. Le maire a qualifié 2016 d'année prudente pour le budget, avec des objectifs tenus. Une subvention de 30 000 € du conseil régional sera redistribuée sur le fonctionnement du lotissement La Croisée des chemins. André Claude a salué la gestion prudente, tout en émettant « un bémol sur les rentrées relatives aux ventes des terrains. Nous avons contracté un emprunt pour ce lotissement, à rembourser et nous payons des intérêts, cela traîne à Distroff alors que d'autres communes qui ont lancé des lotissements après nous ont vendu tous leurs terrains ». Le maire précise que « les parcelles individuelles sont quasiment toutes vendues (cinquante-huit parcelles sur soixante-sept) et qu'il reste à négocier deux lots :



Il reste moins d'une dizaine de parcelles à vendre et les premiers collectifs sortent de terre à la Croisée des Chemins. Photo RL

l'habitat junior-seniors et l'habitat participatif ».

Une garantie de 50 % est demandée à la commune (et 50 % au Département) pour deux emprunts à hauteur de 988 658 € et 144 411 € à la société Logiest qui construit neuf logements sociaux dans le lotissement La Croisée des Chemins. Après un débat sur la situation actuelle de la société Logiest, le conseil a décidé, à l'unanimité, de reporter sa déci-

sion après demande d'informations complémentaires.

Le maire a donné une information sur la négociation du bail emphytéotique avec le SNI, filiale de la Caisse des Dépôts concernant la construction de seize logements mixtes juniors/seniors dans le lotissement La Croisée des Chemins : le SNI construit les bâtiments, les entretient pendant trente ans tout en les louant à la commune puis les lui rétrocède. Faute

d'entente suite aux dernières propositions de la société pour trouver un financement acceptable, il a été décidé de ne pas poursuivre cette opération et de chercher une autre solution. André Claude s'est inquiété de « ces revirements qui vont faire que ce lotissement va occuper les esprits tout au long du mandat ». Le premier magistrat a rappelé que « dès l'origine du projet il était décidé d'intégrer de l'habitat social, en locatif et en acces-

sion à la propriété, ainsi que des pavillons seniors mais nous le ferons pas à n'importe quel prix ! »

### D'un point à l'autre

Le maire a expliqué le travail de la communauté de commune qui procède à une redéfinition de ses compétences. « Neuf compétences vont être retirées, quinze seront conservées. » Il a invité les élus à prendre connaissance des nouveaux statuts de l'Arc mosellan avant de se prononcer sur leur acceptation lors du prochain conseil, mercredi 16 décembre.

L'école élémentaire Les Charmilles recevra une aide de 730 € pour des courts séjours de 73 enfants de trois classes à Port Leucate et dans le Jura. Une somme de 90 € sera versée à l'association Metzervisse, village lorrain pour l'achat des livres récompensés offerts aux jeunes distroffois ayant participé au concours de lecture à l'occasion de la Journée du livre jeunesse.

Le conseil a donné habilitation au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale d'agir en son nom pour ce qui concerne les contrats d'assurance des risques statutaires du personnel communal, avec effet au 1er janvier 2017.

Après l'ajout des nouvelles voies intégrées dans le calcul pour la dotation globale de fonctionnement (DGF), la longueur de voirie communale passe de 8 772 m à 10 247 m.

## ■ AUJOURD'HUI

### Randonnées, balades visites guidées orientation

**Veckring** : ouvrage du Hackenberg. Visite guidée de l'ouvrage du Hackenberg, le plus important de la ligne Maginot par sa taille (10 km de galeries) et l'ampleur de son organisation interne. À 14 h. 10 €. 7 € groupes, étudiants et anciens combattants. 5 € pour les jeunes et gratuit pour les enfants (- de 4 ans).  
Tél. 03 82 82 30 08.

### ■ À NOTER À BETTELAINVILLE

#### Conférence annulée

Prévue initialement le vendredi 11 décembre, la conférence de Jean-Marie Pelt, programmée dans le cadre de la Cop 21, à Bettelainville, est annulée. Elle est reportée à une date ultérieure.

## ■ ET À DISTROFF

### Pétanque

L'assemblée générale du Pétanque-club qui devait se tenir ce vendredi au boulodrome est reportée au mois de janvier.

## ■ VECKRING

### Pour le calendrier des fêtes

La municipalité donne rendez-vous ce jeudi 10 décembre, à 20 h dans la salle socioculturelle, à tous les présidents et membres d'associations de Veckring et Heiling, pour la mise en place d'un calendrier des fêtes pour 2016.

## ■ EN IMAGES

### Voix enchanteresses



**METZERVISSE.** Organisé à l'initiative de la municipalité et en partenariat avec le conseil de fabrique de la paroisse, le concert des Voix lyriques de Lorraine a réuni une belle assistance de mélomanes en l'église Saint-Jean-Baptiste de Metzervisse. Marie-Thérèse Marchiol, présidente du conseil de fabrique, a expliqué les nouvelles orientations de l'ensemble vocal, auparavant "7 de cœur", avant de devenir "Les Voix lyriques de Lorraine", privilégiant désormais solos et duos. Layla Kanaan Nabbout, Nathalie Heine Bauvert, Christelle Heine Obou, et Philippe Paul ont enchanté le public à travers un répertoire très large de l'époque baroque au XX<sup>e</sup> siècle.

### Art et gâteaux de Noël



**VECKRING.** Après la visite de saint Nicolas samedi, marché de Noël tout le dimanche au centre socioculturel de Veckring. Un marché toujours aussi sympathique organisé par Loisirs Décors qui a pour but « de faire découvrir, voire vendre les œuvres produites par ces dames du club chaque lundi après-midi, mais surtout permettre aux habitants de se retrouver à table au chaud pour papoter entre connaissances tout en dégustant gâteaux de Noël et... vin chaud » précise Bernadette Poesy, présidente.

### A table entre paroissiens



**MALLING.** Le repas choucroute du conseil de fabrique de la paroisse a été apprécié. Plus de 80 assiettes bien généreuses ont été servies par les membres du conseil de fabrique à la salle communale ou encore distribuées chez les personnes ne pouvant participer au repas. Les prêtres Augustin et Lazare ont pris part au repas. Le prêtre Augustin a dit vouloir faire le nécessaire afin que les statues rénovées "qui dorment" dans une pièce de la salle communale réintègrent à nouveau l'église.

## ■ MONNEREN

### Objets encombrants

La dernière collecte 2015 des gros déchets se déroulera vendredi 11 décembre. À déposer la veille au soir sur les trottoirs.

## ■ GUÉNANGE

# C'est bio, c'est bon et c'est lorrain

Le collège René-Cassin sensibilise ses élèves à la COP21. Et pour lancer les débats, le collège a servi jeudi 3 décembre un repas 100 % bio lorrain. En effet, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> conférence des parties qui se tient cette année à Paris, le collège de Guénange a souhaité sensibiliser ses élèves aux effets du changement climatique.

L'agriculture industrielle étant un contributeur important du réchauffement climatique, au travers par exemple de son utilisation des engrais chimiques issus de la pétrochimie ou de son importation massive de soja d'Amérique du sud pour nourrir ses troupeaux, l'équipe éducative a souhaité présenter aux élèves un modèle agricole alternatif incarné par l'agriculture biologique.

Basée sur le respect de la nature, des hommes et des animaux, l'agriculture bio s'interdit l'utilisation de tout engrais issu de la chimie de synthèse et favorise les systèmes herbagers où les animaux pâturent librement. L'agriculteur bio cherche avant tout à respecter un équilibre subtil et fragile entre sa production, les spécificités de son territoire et les hommes qui l'habitent.

Pour donner corps au sujet, Valérie François, directrice de Paysan bio lorrain, est inter-



Lors de son intervention, Valérie François a présenté les processus de fabrication des produits des paysans bio lorrains qui ont été servis lors du repas du 3 décembre à la cantine. Photo RL

nue auprès de classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour expliquer les tenants et les aboutissants de l'agriculture biologique. Paysan bio lorrain est une Société coopérative d'intérêt collectif qui regroupe soixante-dix paysans bio sur toute la région et qui se

sont organisés pour fournir les cantines scolaires.

La matinée s'est terminée par un repas bio 100 % lorrain au cours duquel les convives se sont régales d'un duo de céleri et de chou rouge du Toulouais, d'un sauté de bœuf vosgien

accompagné de ses pommes de terre, carottes et petits oignons, d'un plateau de trois fromages de Moselle et d'une compote à la mirabelle de la Meuse. Bref, un très bon repas ! De quoi joindre l'utile à l'agréable !

## Les tout-petits vont vers le livre



Sylvie raconte une histoire aux enfants. Photo RL

Le premier mercredi de chaque mois, une douzaine d'enfants de 0 à 6 ans, accompagnée d'au moins un de leur parent, participe à une animation à la bibliothèque. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Centre médico-social (CMS) de Guénange, la bibliothèque municipale François-Mitterrand, et la division de la lecture publique et des bibliothèques de Moselle.

L'initiative a démarré début octobre.

Au programme, de la lecture de contes, des activités de bricolage, ou encore des jeux. Tous les enfants peuvent parti-

ciper, sur inscriptions auprès du CMS.

Renseignements au 03 82 50 72 52.

Pour rappel, le CMS comprend le service de Protection maternelle et infantile, composé de puéricultrices et d'éducatrices de jeunes enfants, ainsi que le service social, composé d'assistantes sociales. L'objectif de cette animation est de créer du lien social, en faisant se rencontrer les enfants, mais également d'amener les enfants vers le livre tout en s'amusant ; partager un peu de temps autour d'une lecture avec les parents et les enfants, apprendre à se poser.